

Participants : Elodie Dorfiac (adjointe à la Maire), Florence Benichou, Yvane Bernard Hulin, Rémi Binet, Jean-Philippe Bousquet, Caroline Couvreur, Dominique Don, André Dorso (co-président), David Faye, Jean-Michel Gaye, Ariane Marien, Pascale Monique, François Mysliwice, Danièle Ukovic ; Jean-Christophe (réfèrent Police Municipale pour le quartier)

Excusés : Cyrille Casmèze

Invités : Madame la Maire, Christophe Mouton adjoint à la démocratie participative

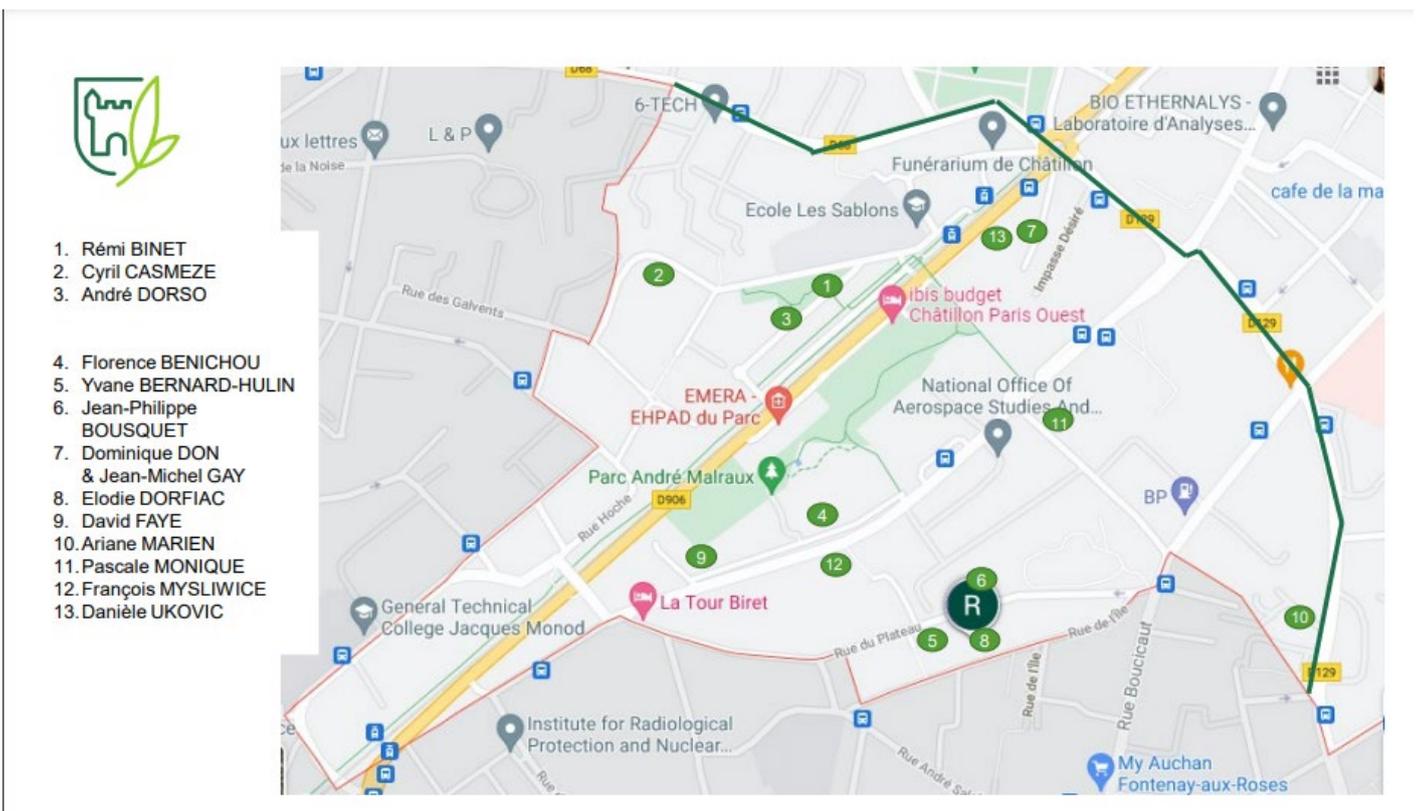
Ordre du jour :

Madame le Maire introduit la réunion en rappelant l'importance de la participation des habitants à la vie de la cité.

- **Présentation, enjeux, fonctionnement :**

Tour de table de présentation des participants tirés au sort.

Géolocalisation des membres du conseil dans le quartier :



Le Conseil de Quartier est un organe consultatif mis en place par la municipalité, dont les missions sont les suivantes : transmission des attentes des habitants aux élus, proposition de projets à mettre en œuvre, expression des avis sur le cadre de vie.

Fréquence des réunions : 2 réunions minimum /an, durée du mandat 3 ans, 15 membres par conseil de quartier, séances publiques et ouvertes à tous les Châtillonnais, idéalement dans le quartier concerné.

- **Lecture du règlement intérieur** par Christophe Mouton qui n'appelle pas de remarques de la part des participants.

- **Election du co-président :**

Rôle des deux coprésidents du conseil de quartier (l'élue + un habitant) : ils définissent l'ordre du jour des réunions du conseil de quartier, les dates et lieux des réunions et convoquent les membres, règlent les débats et assurent la police de l'assemblée, signent le procès-verbal à l'issue de chaque réunion du conseil de quartier, établissent un rapport annuel d'activités qui sera communiqué chaque année à Madame la Maire. Le co-président élu par les conseillers de quartier est membre de droit du CLSPD – le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Est élu co-président : André Dorso, résident de la rue Chateaubriand.

- **Introduction du référent de la police municipale pour le quartier et explication du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) où siègera le coprésident du conseil de quartier**
- **Tour de table sur les enjeux du quartier et premiers éléments de réponse de la Ville précisés dans le tableau ci-dessous :**

Sujets abordés	Premiers éléments de réponses de la Ville
<p>ESPACES VERTS : Parc André Malraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cascade d'eau sur le haut : pb PMR, entretien, escaliers glissants - Accès à des points d'eau <p>Terrains du SEDIF : quel accès possible à cette zone ?</p> <p>Square du Panorama : pb des odeurs liées aux eaux stagnantes + partie en bois inutile alors que le square est très fréquenté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cascade arrêtée il y a 10ans+ à la demande des riverains en raison du bruit de l'eau en journée, depuis mécanisme cassé et non réparable. Investissement lourd pour revoir toute la structure. En attendant mesures d'amélioration en cours : bassin du haut transformé en parterre fleuri en juin pour éviter eau stagnante, bassin du bas entièrement récuré en juillet pour remise en eau avec poissons rouges (vs moustiques). - Une fontaine possible sur le mail des Sablons : à étudier si possible. - Zone entièrement sécurisée sans accès possible au public. Sauf sur une des parcelles où la Ville travaille en partenariat avec le SEDIF sur un projet d'installation d'une parcelle pour de l'agriculture urbaine (maraîchage pour circuits courts avec la cuisine centrale) mais très lent du côté du SEDIF ! <p>Une réflexion est à mener sur la réfection complète du square</p>
<p>VOIRIE / MOBILITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue du Plateau : fluidité et rapidité de la circulation > besoin de plus de chicanes de 	<ul style="list-style-type: none"> - A étudier dans le cadre du Plan Global de Déplacement + en coordination avec Fontenay aux Roses car rue mitoyenne.

<p>ralentissement sur le bas, quid d'une circulation à sens unique sur le haut aux vues des difficultés de croisement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cheminement piéton depuis l'Orne au chien jg Sablons à améliorer pour vraie transversale sécurisée - Stationnement avenue de la Division Leclerc et quid du devenir de la contre-allée ? - RD906 : tronçon urbain très dangereux : pb de la vitesse trop importante, non-respect du feu, rond-point dangereux pour les cyclistes, multiples flux parallèles dangereux sur les allées notamment à la sortie de la station du tram et proche de l'école des Sablons. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion lancée sur l'amélioration du sentier en lien avec le nouveau chantier rue du Plateau + l'installation du feu Division Leclerc + balisage piéton + réflexion sur végétalisation au débouché (triangle perdu). - Réflexion à mener sur voie cyclable et stationnement clarifié - Route Départementale qui est d'abord du ressort du Conseil Départemental du 92 et pas de la ville. Mais plusieurs demandes précises ont déjà été faites par la ville depuis décembre 2020 (plusieurs rencontres) notamment pour une révision complète du rond-point et des aménagements sécurisés pour les cyclistes et piétons. <p>En attendant, mesures prises par la ville en cours de déploiement : acquisition d'un radar mobile pour verbalisation du non-respect des limitations de vitesse dans la descente, mise en place de barrières et potelets pour mieux gérer les flux piétons/cyclistes le long de l'école et protéger la traversée de la piste cyclable</p> <p>Réflexion à mener ensemble à partir de septembre sur une rue-école autour de l'école des Sablons</p>
<p>TRAVAUX DANS LE QUARTIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Discussion sur le projet Rue du Plateau en lieu et place des tennis - Discussion autour du devenir de l'ONERA 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet immobilier en cours d'instruction et de discussion : RV avec Mme la Maire sur place mardi 31/08 à 18h sur place - La vente du site n'est pas à vente à l'ordre du jour selon l'ONERA, cette zone intègre désormais le périmètre réservé suite à la modification du PLU en juin 2021.
<p>SECURITE : Discussions autour de la « bande » de jeunes sur le mail et la passerelle des Sablons</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification faite de l'état des grilles du parc pour éviter les squatts nocturnes. - Interventions fréquentes de la Police Municipale + demande de passage régulier de la Police Nationale (juillet) - Réflexion à mener sur le renforcement de la vidéo-surveillance

- **Organisation d'une visite exploratoire pour la végétalisation du quartier**
→ La visite a été réalisée le vendredi 18 juin, le compte-rendu va suivre.
- **Calendrier des prochaines réunions du conseil de quartier**
→ La prochaine réunion est fixée le jeudi 30 septembre à 19h, lieu à confirmer (idéalement Ecole des Sablons).